

L'Écho de la Diablée

La lettre d'information de la commune de Réallon

Numéro 12 – Juin 2009



Le Mot du Maire

La saison estivale bat son plein et pourtant nos préoccupations sont sur les hivers à venir ;

Nous multiplions nos efforts auprès de nos financeurs, Conseil Général, Région, Etat, afin de faire aboutir les projets de la station suite à l'étude rendue en décembre dernier.

De notre côté, des simulations financières sont faites avec l'aide de nos techniciens et la perception, il est nécessaire de connaître l'état financier de la commune et sa capacité à l'autofinancement.

Nous espérons que nos institutions n'oublieront pas le poids économique que nous représentons sur le canton, 160 emplois directs et indirects sont en jeu.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur la suite de ce dossier

Nous habitons un beau pays et notre territoire a beaucoup à proposer.

Profitez pleinement des ballades, fêtes et grillades,

À tous, nous vous souhaitons un bel ETE ! ■

Madame Le Maire,
Claudine Peyron

Festivité à venir

Fête patronale en deux temps :

- **Soirée folk** (gratuit) le samedi 4 juillet au camping (salle polyvalente si mauvais temps) : à partir de 17h30 atelier d'initiation et découverte aux danses folks du monde avec Patricia, suivi d'un bal à partir de 21h avec le groupe MIXTRAD (valse, mazurka, scottish, danses collectives pour tous les âges et tous les goûts...) Buvette et restauration sur place (plat unique : salades-paella-dessert à 12€ boissons non comprises)

- **Journée conviviale** le dimanche 5 juillet autour du plan d'eau du camping de l'Isle de 10h à 17h : Le matin : un « Réathlon » (Petit parcours de Nage, Vélo et Course à pied ouvert à tous), apéritif offert à 11h30, pique-nique tiré du sac, buvette et vente de sandwichs sur place, et à partir de 14h : pétanques, pesée du jambon, tir à la carabine, pêche enchantée, chasse au trésor et autres stands de jeux...

Fête de l'Amontagnage : Montée des Bovins à l'alpage, ce mardi 14 juillet ; départ échelonné à partir de 6h00. Rdv au parking des Gourniers. Messe à 10h30 suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

Fêtes du pain : Dimanche 19 juillet et 9 août au four à pain des Gourniers ; expositions de photos, artisanat, conte et messe à la chapelle des Gourniers. ■

Sommaire

L'ACTION COMMUNALE 1

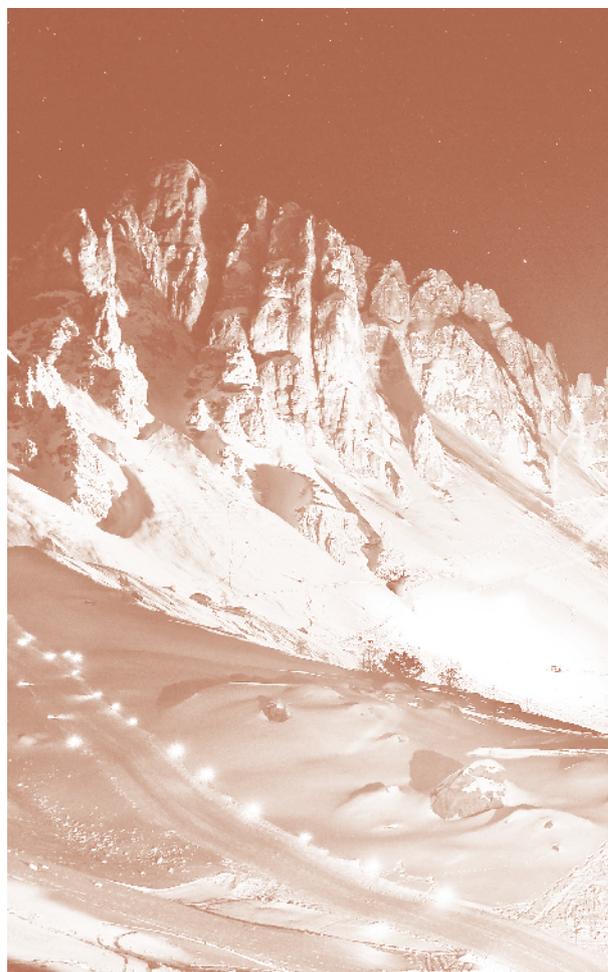
PORTRAIT : NOS MARAÎCHERS EN ROUTE VERS LE BIO 5

VIE AU VILLAGE : 5

- Association « Auto construction 05 »
- Ski Club de Réallon
- Patrimoine en Réallonnais
- Comité des Fêtes
- Livraison paysanne
- Quelques associations locales soufflent leurs 20 bougies cette année

ETAT CIVIL 8

INFORMATIONS PRATIQUES 8



L'action communale

Un P.L.U. à respecter

Jusqu'à aujourd'hui les permis de construire et les déclarations de travaux étaient instruits sous le régime du P.O.S (Plan d'Occupation des sols) depuis le mois de mai, c'est la réglementation du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) qui est en vigueur, avec des critères bien précis et des recommandations architecturales indiquées lors des autorisations diverses (permis de construire, déclarations de travaux...) Ces préconisations ont pour but d'harmoniser au mieux le bâti dans son milieu environnemental et d'éviter certaines dérives.

Une réglementation est faite pour être respectée ; depuis notre élection nous essayons d'être vigilants, mais les mauvaises habitudes ont la vie dure et nos interventions souvent mal comprises. Pour éviter des situations inconfortables pour tous, il est préférable de prendre contact avec les services de la Mairie pour connaître vos droits et possibilités. Rappelons par exemple que les clôtures doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux et que sur Réallon elles sont autorisées en bois et palissons.

Claudine Peyron

Qu'en est-il du déneigement de notre voirie ?

► De manière générale

- La RD n°241, du chef lieu à la chapelle des Gourniers, ainsi que la RD n°341, du monument aux morts à l'église, sont déneigées par la commune pour le compte du Conseil Général.

- Le conseil Général intervient, à titre gracieux, sur le parking de la station de Réallon, ainsi que sur la voie communale d'accès aux commerces, par simple poussée de la neige sur les bords de cette voie et du parking.

- La voirie communale, les parkings, la cour de l'école et l'accès aux bâtiments publics sont à la charge de la commune ainsi que le gravillonnage. ■

► L'année 2009 en particulier :

Cet hiver a été rude : chutes de neige fréquentes et importantes, températures basses. Pour répondre à l'attente des habitants et du fait du gabarit du chasse-neige, **il a fallu avoir recours à deux intervenants extérieurs :**

1. La commune a passé une convention pour l'hiver 2008/2009 avec M. **MARSEILLE Eric** pour compléter la prestation effectuée par le Département au niveau de la station : évacuation des bourrelets de neige sur le parking et sur la voie des commerces, déneigement de la voie communale du hameau de Pra-Prunier pour un montant forfaitaire de **3 000 € HT**.

2. Une prestation complémentaire a été confiée à **PEYRON Régis** pour :

3. Le hameau des Méans ; depuis la maison « ROUX Maurice » jusqu'à la maison « FURINA Willy » puis, de l'ancienne école jusqu'à l'écurie « MARENTHIER ».

- Le chef-lieu ; du pont du milieu jusqu'au droit de l'ancienne maison « PEYRON Patrick ».

- Le quartier « Sous l'Eglise » : de la maison « Peyron Ar-

mand Place » jusqu'à l'arrière de la maison « GLEIZE Antoine ».

- Le quartier « La Côte » ; de la maison « MARSEILLE Joseph » au droit de la maison « MARSEILLE Célestin ».

Le montant de ces interventions s'élève à **750 €**. ■

► Tout compte fait

La mise en place d'une comptabilité analytique n'a pas permis de calculer le coût précis du service « déneigement » pour l'année 2008-2009. Néanmoins, les données recueillies permettent d'établir un bilan approché.

1. Pour le déneigement des Routes Départementales, le Conseil Général verse à la commune un montant forfaitaire de **3 892,40 €** et une part variable par intervention effective pour la saison calculée en fonction du nombre de Km de RD traitée (**15,20 € du Km**). Nous sommes intervenus à 17 reprises pour un nombre de 209,20 Km soit un montant de **3 179,84 €**. La municipalité a donc perçu une somme de **7 072,24 €**.

2. Nos employés municipaux ont approximativement réalisé :

- 210 heures de déneigement avec le chasse-neige à **70 €** de l'heure,

- 60 heures de déneigement manuel et 50 heures de gravillonnage à **22,50 €** de l'heure.

- À ceci s'ajoute 400 Km de camion à **2 €** du Km et **200 €** de fourniture de Gravier.

Le montant évalué du travail des employés communaux s'élève à la somme de **18 175 €**.

Conclusion :

Compte tenu du coût des employés communaux intervenant avec leurs matériels, des montants versés aux prestataires privés et des sommes allouées par le Conseil Général, le service déneigement a coûté à la commune $(18 175 + 3 000 + 750 - 7 072,24) =$ **14 852,76 € HT** à quelques euros près. ■

Jean-Louis GLEIZE,

Vice-président de la commission travaux

► SMICTOM

Syndicat Mixte Inter Communal de Collectes et de Traitement des Ordures Ménagères

Il est demandé de faire un effort sur le tri sélectif et que chacun se sente responsable.

Les décharges sauvages engendrent des coûts supplémentaires à la collectivité, et donnent une mauvaise image de la commune. Je compte sur vous pour utiliser les points de tri et vous rappelle qu'une déchèterie à Savines-le-lac est à votre disposition gratuitement.

Le Grenelle de l'environnement imposera de plus en plus de contraintes dans les années à venir et la facture risque d'être lourde ; c'est pour cela que le SMICTOM a demandé une étude sur la possibilité de mettre en place la taxe incitative sur le territoire (taxe au poids des déchets). Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant sur l'évolution de ce dossier.

Claudine PEYRON

L'action communale

Présentation de l'étude sur les forages et sources captées

La maîtrise de l'eau représente l'une des préoccupations importantes de la Commune. Sous l'effet du développement du confort, de l'augmentation de la population résidente, de la fréquentation touristique, on assiste à un accroissement des besoins. La surveillance de l'eau et la mise aux normes des sources représentent l'une des obligations à charge de la collectivité. Il nous a semblé important de vous présenter une synthèse réalisée par le cabinet Ginger Environnement & Infrastructure en octobre 2008.

FORAGE ET SOURCES CAPTEES SUR LA COMMUNE DE REALLON												
Sources	Gournier	Le Villard	Réallon	Les Méans	Les Rousses	Clôt des Aurans	Station de Pra Prunier					Forage
							Areyer	Chabanne	Le Puy	Font Guillardé		
Débits mesurés												
Débit d'étiage <i>Février-septembre</i>	458 m ³ /J	285 m ³ /J	345 m ³ /J	51 m ³ /J	95 m ³ /J	20.64 m ³ /J	77.76m ³ /J	24.24 m ³ /J	7.68 m ³ /J	172.8 m ³ /J		
Débit de pointe	1036 m ³ /J	777 m ³ /J	743 m ³ /J	415 m ³ /J	207 m ³ /J	50 m ³ /J	89 m ³ /J	34.6 m ³ /J	33.7 m ³ /J	239 m ³ /J		
Débit moyen	604 m ³ /J	518 m ³ /J	518 m ³ /J	233 m ³ /J	129 m ³ /J						35 m ³ /h 840m ³ /J	
							Débit d'étiage cumulé 302 m ³ jour					
Estimation des besoins												
Période creuse	3 m ³ /J	1 m ³ /J	8 m ³ /J	5 m ³ /J	5 m ³ /J			35 m ³ /J				
Période pointe <i>Vacances scolaires</i>	15 m ³ /J	20 m ³ /J	40 m ³ /J	15 m ³ /J	22 m ³ /J			280 m ³ /J			0 m ³ /J	
Future pointe	20 m ³ /J	23 m ³ /J	56 m ³ /J	30 m ³ /J	24 m ³ /J			550 m ³ /J			240 m ³ /J (d)	
Conso fontaines et chasse d'eau	1Fontaine 40 m ³ /J	1 Fontaine 25 m ³ /J	13 Fontaines 62 m ³ /J	0 Fontaine 0 m ³ /J	4 Fontaines 32 m ³ /J			19 m ³ /J				
Alimentation en eau du bétail	0	0	0	25 bovins 250 ovins	35 bovins			50 ovins				
Besoins maxi futurs	85 m ³ /J	35 à 45m ³ /J(a)	110 m ³ /J	30 à 45 m ³ /J	110 m ³ /J			550 m ³ /J pour 3450 lits (d)				
Débit prélèvement dans le torrent												
Etiage	432 m ³ /J	/	345 m ³ /J	/	/			/			/	
Hautes eaux	1036m ³ /J	/	743 m ³ /J	/	/			/			/	
Renseignements divers												
N° abonnés Année 2000	18	5	69	16	37			4 à la station plus 10 dans les chalets				
Consommation m³/an	2065	556	3811	1711	2044			9025 à la station et 1925 dans les chalets				
Surface du PPI (b)	1 897 m ²	6 219 m ²	1 944 m ²	2 312 m ²	3 382 m ²			Non connue à ce jour			625 m ²	
Surface du PPR (c)	64 091 m ²	72 981 m ²	115 459 m ²	78 237 m ²	46 701 m ²			Non connue à ce jour			119 375 m ²	
Rendement du réseau (fuites)	99%	75%	84%	100%	97%			100%				
Vulnérabilité du captage	modérée	modérée	moyenne à forte(e)	modérée	faible à modérée			Faible				

(a) Besoins maxi pour un maillage futur du captage du Villard avec le chef-lieu, 75 à 155 m³/J hors débit des fontaines (85 m³/J) sachant que le débit d'étiage de la source du Villard est de 285m³/J. Le captage du Villard permet d'alimenter le hameau du Villard, le camping ainsi que le Chef-lieu.

(b) PPI : Périmètre de protection immédiat sur lequel doit être installée une clôture.

(c) PPR : Périmètre de protection rapproché.

(d) Les eaux brutes provenant du forage de Pra Prunier présentent un taux de sulfate important (512 mg/l de SO⁴) correspondant au double des normes en vigueur (250 mg/l) Ainsi, dans le respect des normes sanitaires en vigueur, le débit d'eau brute provenant du forage de Pra Prunier pouvant être injecté au niveau du réservoir d'eau potable de la Chabanne alimenté par les sources est de 10 m³/H ou 240 m³/J. Le déficit en eau sur la station est estimé entre 150 et 260 m³/J selon le rendement du réseau utilisé (100% ou 80%). Le fonctionnement des pompes en continu permettrait de transférer 240 m³/J ; ce qui ajouté au 303 m³/J fourni par les sources, correspond globalement aux besoins en eau futurs de la station de Pra Prunier.

(e) Le périmètre de protection éloigné s'étend à l'amont du périmètre rapproché et englobe l'ensemble du haut bassin versant du torrent de la pisse délimité par Roche Mèane, Revire Souléou et la Tête d'Esclusis.

Déclaré zone sensible à la pollution étant donné que le torrent est en relation directe avec le captage, ce périmètre fera l'objet de soins attentifs de la part de la Commune, avec respect scrupuleux des réglementations sanitaires en vigueur (à compter de l'année 2008, le bassin versant a été loué pour faire pâturer un troupeau d'ovins de 200 têtes environ)

Jean-Louis GLEIZE

L'action communale

Groupement scolaire des Rousses

L'année scolaire touche à sa fin et toutes nos petites têtes blondes pourront très bientôt profiter de leurs vacances.

Les effectifs seront pour la prochaine rentrée sensiblement les mêmes puisque Eva, Manon et Marie feront leur rentrée en 6e et que nous accueillerons Claire, Kylian, Matis, Séverin en petite section maternelle ainsi qu'Arthur en moyenne section. La relève est donc bien assurée !

Il faut également saluer le bon travail des parents d'élèves qui ont cette année produit un spectacle « Cabaret » qui a remplacé la traditionnelle fête de fin d'année et qui a eu un succès fou ! En effet, une seule soirée n'a pas suffi pour recevoir tout le public. Il y a donc eu deux représentations. Nous avons pu à cette occasion découvrir les nombreux talents cachés des parents (sketchs humoristiques, parodies, gym acrobatique, monologue, chorale...) Tous les parents ont répondu présents et ont vaillamment assuré la décoration, les costumes, le service... Rien ne manquait ; rires, bonne humeur, applaudissements... Le public a assisté avec enthousiasme tout en ce restaurant à un spectacle de qualité !

UN GRAND BRAVO A TOUS !!! ■

Nathalie MARTIN

► Une classe mémorable

Du 2 au 5 juin, les enfants de l'école de Réallon-Saint Apollinaire ont eu la joie de s'initier aux arts du cirque au centre de vacances des Clarines à Saint-Jean-Montclar. Accompagnés de leurs maîtresses, de leur assistante maternelle, de deux mamans et encadrés par deux moniteurs, ils ont pu découvrir le jonglage, les acrobaties, le rouleau américain, le fil, la boule, les clowns...

Après quelques découvertes, chacun s'est spécialisé sur une ou deux activités afin de préparer une prouesse qu'ils ont présentée aux autres classes le dernier soir du séjour. Que du bonheur pour les enfants que de crouler sous les applaudissements ! Tous garderont un souvenir impérissable de ce séjour. Un grand merci au SIVU, à l'association des parents d'élèves et aux familles qui ont participé au financement de cette classe verte, dont les maîtresses sont très satisfaites, aussi bien sur le plan des acquisitions dans les activités que sur le plan des apports dans la vie en collectivité. ■

Karine GONINET



Le grand ramassage de Printemps avec l'association Mountain Riders



La station de Réallon a rejoint la campagne de ramassage des déchets organisée par l'association Mountain Rider depuis 2006

Cette association travaille auprès des acteurs des stations de montagne pour promouvoir les alternatives de développement durable et la mise en place d'un tourisme soutenable. « Nos actions s'articulent autour de la sensibilisation, de l'éducation et de la recherche sur la protection et le respect de l'environnement montagnard. Nous animons des conférences et des ateliers pédagogiques sur les thèmes du réchauffement climatique, des déchets et de l'empreinte écologique. » explique Eric Daugu, le responsable de l'antenne des Hautes-Alpes. Retrouvez toute la documentation sur le site <http://www.mountain-riders.org/> ou à l'OTI du Savinois Serre-Ponçon.

Mountain Rider s'est déplacé pas moins de trois fois sur Réallon depuis le début d'année ; stand d'exposition lors de la Trafanelle, sensibilisation au cours d'un pot d'accueil et enfin jamais « deux sans trois », ce mercredi 27 mai pour une opération de ramassage sur le front de neige, le parking et les pistes.

Loïc Desfaudes, animateur de l'office de Tourisme Intercommunal du Savinois Serre-Ponçon a largement contribué à l'organisation de cette journée conviviale, éducative et ludique pour tous. Une trentaine de participants âgés de 3 à 60 ans se sont retrouvés à partir de 10h00 sur le front de neige, ont enfilé les gants et muni d'un sac poubelle sont partis en quête de déchets en tout genre. Les remontées mécaniques ont également soutenu l'opération en offrant les grillades ainsi que des lots généreusement préparés par Brigitte et Célia.

Réallon fait donc partie de la cinquantaine de stations participant à cette campagne de ramassage en 2009.

Bilan de fin de journée : 55 Kg de déchets ramassés dont 30% recyclable et 70% non-recyclable et 80% en provenance des visiteurs et 20% des professionnels (câbles). ■

Sandrine CHARRIOT

Commission Remontées/ mécaniques et base de loisirs



À l'aube d'une restructuration globale du domaine skiable impulsée par la commune et soutenue par l'ensemble des pouvoirs publics, la station de Réallon affiche à nouveau cette année une

vitalité prometteuse. L'activité des remontées mécaniques est en hausse de près de 30% par rapport à la saison précédente ce qui se traduit par exemple par une augmentation de 28% du nombre journées-skieurs vendues et une augmentation de 25% du chiffre d'affaire. Précocité et longévité de l'hiver (3e hiver le plus froid des 20 dernières années selon Météo France), attractivité des prix en période de crise, stratégie de communication et de commercialisation locale et régionale redéfinie explique la fréquentation d'une clientèle en partie renouvelée qu'il s'agira dans les années à venir de fidéliser. Nul doute que la qualité de l'accueil, de l'animation et des événements mis en place cette année aura permis de marquer les esprits des vacanciers. Citons par exemple la « Laetitia Roux », première course en ski de randonnée sur une piste entièrement éclairée aux bougies jusqu'aux Aiguilles de Chabrières (voir photo ci-contre). Citons également la « Trafanelle » course populaire de ski de fond, qui a rassemblé, sur notre site nordique, plus de 100 participants. Citons enfin les «ptit-dèj» offerts tous les vendredis de la saison au sommet des pistes avec musiciens locaux.

On ne peut que féliciter Cédric Rossi, directeur des remontées mécaniques et toute son équipe qui doit garder sa bonne humeur, sa sérénité ou encore son sens de l'écoute et de la réflexion face aux vacanciers nombreux et enthousiastes, face aux imprévus mécaniques et météorologiques ou encore face aux situations accidentelles parfois délicates. Notons à ce sujet que si la fréquentation augmente significativement, le nombre d'accident reste maîtrisé. ■

Membres de la commission Remontées mécaniques

Association "Auto construction 05"

En février 2009, les statuts d'une nouvelle association ont été déposés en préfecture. Bien que sa vocation dépasse largement les frontières de notre commune, il convient de souligner qu'il s'agit là d'une initiative réallonnaise au départ d'une idée exprimée par André Le Bourhis, actuel président de l'association. Le but de cette association en pleine construction (sans jeu de mot) est d'aider les « auto constructeurs » dans leur entreprise. Il s'agit d'une part de les mettre en relation entre eux pour assurer un échange de savoir et de savoir-faire. D'autre part, l'association regroupe également des « professionnels » qui partagent l'esprit de l'auto construction et s'engagent dans la démarche d'apprentissage.

L'association n'a pas pour objet cependant de modifier la nature des relations particuliers-professionnels ni d'organiser ces échanges. L'association s'organise également pour obtenir pour ses membres des avantages significatifs auprès de partenaires identifiés.

Enfin l'association souhaite promouvoir dans son action le souci d'une construction écologique cadrant dans un développement durable tout en tenant compte des impératifs économiques de l'auto constructeur. ■

Jean Pierre DONNEUX

Portrait



► Nos maraîchers en route vers le Bio

Cécile et Laurent SAULNIER sont installés en production maraîchère dans la vallée de Réallon, précisément sur le site de Champ Long depuis 2002. Animatrice théâtre native de Névache et saisonnier polyvalent originaire de Bretagne, ils ont vaillamment construit leur projet professionnel dans le domaine agricole.

Leur première serre a permis de cultiver 5 000 m² la première année. Leur production est d'abord vendue sur les marchés de Savines, Chorges ou Guillestre. Puis, leurs légumes sont vite prisés par le système Amap du Champsaur, de Guillestre et même Réallon depuis 2 ans avec une dizaine de paniers. Ce type de commercialisation apporte un souffle nouveau aux maraîchers en favorisant l'écoulement de la production et en garantissant une clientèle fidèle toute l'année ; les consommateurs s'engagent à prendre un panier par semaine sur toute la période de production c'est-à-dire à minima de mai à novembre. Aujourd'hui c'est trois serres soit 1 000 m² et 1 ha de plein champ qui sont travaillés.

Par ailleurs, Laurent et Cécile proposent une culture variée et respectueuse de l'environnement à une altitude de 1 200 m. ! Pommes de terre, carottes, oignons, choux, blettes, radis, navets, céleri, betteraves, poireaux, salades, courges (potimarron, butternut, blue Bullet), courgettes ou tomates (5 variétés) sont plantés et entretenus sans pesticides ni désherbants, ni engrais chimiques de synthèse mais dans le respect de la biodiversité et du système de rotation des cultures. Les purins d'orties, de prelles ou la bouillie bordelaise sont autant de techniques naturelles et efficaces pour protéger des éventuelles maladies ou parasites.

Enfin, nos maraîchers s'inscrivent désormais officiellement dans une démarche Bio. Leurs pratiques, contrôlées par Ecocert, sont en cours de labellisation par les laboratoires Ecocert. Le label Bio devrait apporter un « plus » qualitatif à la conquête de nouveaux réseaux de commercialisation à savoir le marché ou les Biocoop. Vous pouvez les rencontrer cet été sur le marché de Savines chaque mardi matin ou encore tous les lundis à partir de 18h30 aux Rousses pour la livraison pay-sanne. ■

Vie au village

Ski-club Réallon

Après une saison sportive qualifiée de bonne par son président, le ski-club de Réallon a tenu son assemblée générale ce 30 mai 2009.

Cette assemblée fut l'occasion de renouveler l'équipe dirigeante par l'élection d'un nouveau comité de Direction. Ce dernier est composé de 10 membres dont deux jeunes du club. L'objectif de Jean-Luc Blanc, président sortant, est de présenter la nouvelle équipe à l'assemblée générale d'octobre qui, comme le prévoit les statuts, élira directement son président.

La nouvelle équipe salue l'engagement et le dévouement des membres du comité de direction sortant qui, pendant de nombreuses années, se sont dévoués sans compter pour l'organisation du ski-club et ont permis à ce dernier de se développer. Encore merci à Marie-Paule, Yves et Alain !

Dès ce début juin, le nouveau comité s'est réuni pour préparer la saison nouvelle. Répartition des tâches, façon de concevoir le travail en équipe et objectifs prioritaires à atteindre étaient au menu de cette première réunion. Force est de constater qu'enthousiasme et dynamisme animent la nouvelle équipe !

Parmi les projets arrêtés figurent notamment :

L'élaboration d'une charte pour tous les membres du club, la définition du projet sportif avec les entraîneurs et le coaching de ces derniers, la révision des statuts pour mieux cadrer avec les enjeux actuels du club, la recherche et le développement de nouveaux partenariats et l'élaboration d'un dossier de présentation du club soutenu par un site Internet restant à créer. Enfin, un échange de tenues et de matériels est prévu pour le début septembre. ■

Pour le comité, Jean-Pierre DONNEUX



Patrimoine en Réallonnais

L'association va bientôt fêter son anniversaire ! 4 bougies que nous souhaitons lumineuses pour tous... Nos actions concernent inlassablement la recherche, la réhabilitation et la sauvegarde du patrimoine réallonnais avec pour souci majeur de valoriser notre village. Seul le temps permettra de juger de la qualité de nos actions selon ce qui subsistera...



On oubliera peut être nos efforts à l'origine de la sauvegarde du Fort, aujourd'hui acquise sur le principe par les autorités locales et régionales. La fête médiévale peut être également être oubliée ... Mais le travail de Pénélope que constitue la réalisation de dossiers restera tangible à jamais... Le dernier en date, relatif au « mandement », est l'une de nos meilleures références. Encore merci à Corinne Peyron ! À la demande de la bibliothèque de Gap tous ces dossiers sont remis à disposition dans l'intérêt de tous. Bien sûr notre journal le « LIEN », adressé régulièrement à nos adhérents, n'est pas concerné. Le 20ième du nom était relatif aux semences d'autrefois distribuées à nos jardiniers ! Le danger de les voir disparaître, suite à l'interdiction de les commercialiser, nous oblige à les considérer en voie de disparition ! ...Osons crier « scandale ! » alors que la biodiversité est menacée et que Bruxelles vante les mérites de la concurrence ...!

Autre activité : Nous participons au conseil de développement du « Pays sud ». Un bon atout pour Réallon ! Dans ce cadre un dossier est en cours d'élaboration pour soutenir la mairie dans ses efforts d'obtention du label : « Pays d'art et d'histoire » pour le Pays, distinction très prometteuse pour l'avenir ... ! Nous participons également à une formation sur trois ans d'extraction de la mémoire orale soutenue par le conseil régional. Le micro tendu à bout de bras vous sera de plus en plus familier !...

Par ailleurs de nombreux dossiers sont en cours de préparation :

- L'eau sous toutes ses formes (sources, fontaines, canaux ...)
- L'église
- Les émigrés américains
- La connaissance et l'inventaire des livres (et publications) de la vallée.

Pour finir nous devons mentionner nos manifestations en cours de préparation :

- Réhabilitation du sentier : Bourget, Chanterelle, Tomelles puis retour au Lacas (avec le soutien du Parc des Ecrins).
- Ateliers et visites du village à l'occasion des Journées du Patrimoine. (avec le soutien du musée de Gap).
- Fête d'antan de l'été 2010 dans l'espoir d'un soutien de tous les réallonnais.

Comment soutenir nos efforts ? C'est simple : il suffit d'adhérer à notre association en 2009 si ce n'est déjà fait ! (Déjà 86 réallonnais étaient inscrits en 2008, sur un total de 118 adhérents). C'est formidable pour l'importance de notre village ; ce peut être mieux si nous voulons progresser ! ■

« Patrimoine en Réallonnais »

Vie au village

Comité des fêtes

Tout d'abord, « le Comité Des Fêtes de REALLON » souhaite vous présenter son nouveau bureau élu à l'automne dernier. Il est constitué de DESCHAMPS Sébastien (président), DONEUX Jean-Pierre (vice-président), GAGET Claire (secrétaire), GUERINI Emilie (trésorière), et ROUX Ludovic (trésorier adjoint).

Notre premier événement fut l'ouverture du four à pain des Rousses le 16 mai dernier afin de partager un bon moment avec la population Réallonnaise. Le pain a été vendu à un prix libre et responsable. Le bilan de cette journée est plutôt positif et l'expérience sera à renouveler et à améliorer. Nous remercions également tous les gens qui sont venus participer à cette journée.

« Le Comité Des Fêtes » encourage la population Réallonnaise à continuer de dynamiser notre commune.

Les actions et les événements au sein de notre village se multiplient à l'approche de la saison estivale, et favorisent le tissage des liens entre générations, hameaux, et associations ; REALLON devient vivant. Par ailleurs, le comité des fêtes comme toutes les autres associations est là uniquement pour faciliter la gestion des différentes manifestations ou actions et créer un lien entre ses acteurs et spectateurs. Et, si ces derniers n'existent pas, le comité n'a plus lieu d'exister. C'est pour cela que je remercie au nom du nouveau bureau, toutes ces personnes qui ne sont pas partis en courant du comité, et qui sont restés pour nous encourager et nous aider. Restons motivés et continuons à soutenir nos associations locales.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous cet été pour la soirée folk au camping le samedi 4 juillet spécialement conçue pour toutes les générations, la traditionnelle fête patronale le dimanche 5 juillet et les deux fêtes du pain aux Gourniers les dimanche 19 juillet et 9 août. ■

Sébastien DESCHAMP

La livraison Paysanne de Réallon

Créée en mai 2007, cette initiative défend les productions locales et respectueuses de l'environnement.

La livraison paysanne permet à des consommateurs de la commune de récupérer chaque semaine un panier de légumes, fromages, volailles ou œufs, farine, jus de fruit, miel... Le rendez-vous est fixé chaque lundi entre 18h30 et 19h30 devant l'école des Rousses. D'une dizaine en 2007, le nombre de familles engagées dans cette démarche de consommation atteint aujourd'hui une petite vingtaine. Le nombre de producteurs proposant un contrat augmente également de 3 à 7 pour l'été 2009.

Inspirée des AMAP, la livraison paysanne de Réallon prend de l'ampleur et s'inscrit dans une réflexion collective autour d'une consommation et d'une production de qualité qui est garanti par le respect de la charte de l'agriculture paysanne (disponible sur le lieu de livraison).

Enfin, chaque producteur est accompagné d'un référent qui l'aide dans la rédaction du contrat, l'organisation d'une visite d'exploitation ou encore fait le lien avec les consommateurs. Transparence et convivialité sont donc de rigueur !

N'hésitez pas à venir récupérer un ou plusieurs paniers ou juste partager un moment de convivialité.

Quelques associations locales soufflent leurs 20 bougies cette année...

Association Ski-Nature Serre-Ponçon

Tout Cette association a été créée avec le soutien des collectivités territoriales afin de promouvoir un ski populaire, ludique ou professionnel, accessible et abordable pour les familles du département.

Agnès Grosjean-Brunner assure la présidence depuis 2002. Aujourd'hui, l'association compte 240 adhérents dont la moitié habite sur le canton de Savines. L'adhésion coûte 15 € par an et par enfant. Les entraînements sont encadrés par les moniteurs ESF ; chaque dimanche de 10h à 12h ou de 13h à 15h selon le niveau.

Pour ses 20 ans, une grande journée festive et sportive sur le domaine skiable de Réallon a été organisée par les bénévoles de l'association ce dimanche 22 mars 2009. La matinée fut consacrée au passage des tests pour les adhérents. Exposition de photos, rétrospective des 20 ans de l'association et discours annoncèrent l'apéritif et le pique nique prévu sur le front de neige avec plus d'une centaine de familles ! L'après-midi s'articula autour d'une chasse au trésor, d'un slalom parallèle ou encore d'une démonstration de free ride sur le « Big Air » avec la participation de l'ESF, l'Office de Tourisme, les Remontés mécaniques et les commerçants. La journée se termina par une descente aux drapeaux, le soufflage des bougies, la remise des médailles et un goûter offert par l'association.

Association « Les P'tits Bouts »

Inscrite dans une démarche écocitoyenne, l'association ne manque pas de souffle pour organiser une journée conviviale et festive à l'approche de son vingtième anniversaire. Le rendez-vous est fixé ce samedi 12 septembre à partir de 11h00 sur la plage de Savines-le-lac. Une équipe de parents bénévoles et de professionnelles motivées travaillent activement à la réalisation de cet événement. Tous les enfants, leurs familles, les bénévoles ou encore les salariés ayant fréquenté la crèche sont vivement conviés au pique-nique. De nombreuses animations vous y seront proposées ; expositions de photos, ambiance musicale, espaces ludiques... Le programme se précise. Vous pouvez également apporter vos idées, vos bras et vos photos à l'association.

Club « Mourre Froid »

Le club Mourre Froid rattaché à la fédération des Aînés Ruraux organise un repas « Paella » suivi d'un bal musette avec Emmanuel Patras ce samedi 26 septembre aux Gourniers à l'occasion de ses 20 années de partage et d'émotions. Renseignements auprès de Denise Maleska, présidente du club des aînés.

Sandrine CHARRIOT

Etat civil

► Naissances



Lilou Sylvie Danièle GUERINI née à Gap le 6 mars 2009 comble de joie ses parents Martine et Laurent ainsi que ses frères et sœurs, Léa, Titouan et Arthur, demeurant aux Rousses.



Claudine Peyron est ravie d'annoncer la naissance de son premier petit-fils **Macéo** qui comble de bonheur ses parents Aurélie Peyron et Benjamin Crampe habitant à Savines-le-lac.



► Mariages

Emilie MARSEILLE et **Pierre CRAMPE**, mariés le 28/03/2009.

► Décès

OLLIEU Albert, Gaston décédé le 14/12/2008 à EMBRUN.

MARSEILLE Germaine, Victoria décédée le 14/12/2008 à GAP.

MARSEILLE Yvonne, Andréa, Eyma décédée le 28/12/2008 à EMBRUN.

MARENTHIER Marie Louise décédée le 10/06/2009 à EMBRUN.

► Passeport biométrique :

Depuis le 10 avril 2009 le passeport biométrique est mis en place dans les Hautes-Alpes, et les demandes de passeport électronique ne sont donc plus reçues dans le département. Les nouvelles demandes de passeport se font uniquement dans les mairies suivantes : Chorges, Embrun ou Gap. Le demandeur peut aller dans la Mairie qu'il souhaite.

Informations pratiques

Mairie de Réallon : 04.92.44.23.93

La mairie est ouverte au public le lundi 9h-11h30 et 14h-16h30 et vendredi 9h-11h30 et 14h-16h. Le maire reçoit le vendredi matin et sur rendez-vous les autres jours.

Bibliothèque de Réallon : 04.92.44.23.93

Maud GAGET assure une permanence dans la salle de la mairie. La consultation et le prêt de livres sont gratuits et ouverts à tous habitants ou vacanciers. Rendez-vous de 10h à 11h30 un mercredi sur deux aux dates suivantes : 1er, 15 et 29 juillet, 12 et 26 août, 9 et 23 septembre 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre, 2, 16 et 30 décembre 2009. Une permanence exceptionnelle est proposée par Rodrigue Passy le mercredi de 19h00 à 20h00 à titre d'essai les 8 et 22 juillet ainsi que 5 et 19 août.

Médiathèque de Savines-le-lac : 04.92.20.54.76

Les jours et heures d'ouverture pour l'emprunt de livres, Cd ou Dvd sont :
Mardi 15h-18h30 - Mercredi 15h-18h30 - Samedi 9h-12h
Une participation financière de 10€/an est demandée au moment de l'inscription.

Déchetterie du savinois : 04.92.21.85.76

Lundi 8h30-12h00
Mercredi et vendredi 13h30-18h00
Samedi 9h00-12h00 et 13h30-18h00

SMICTOM : 04.92.21.85.76

Vous pouvez désormais déposer vos cartouches d'encre usagées dans une urne prévue à cet effet en mairie aux heures d'ouverture.

Mission Jeune 05 : 04.92.43.48.09

La mission jeune 05 propose une permanence à la Communauté de Communes du Savinois Serre-Ponçon le vendredi matin de 8h30 à 11h30 par Christine CURIEN.

Messes :

Au chef-lieu : à 18h30 le dimanche 5 juillet
Aux Gourniers à 18h30 les dimanche 19 juillet et 9 août à l'occasion de la fête du pain.

Office de tourisme du Savinois Serre-Ponçon : www.otisavinois.fr

Point accueil de Réallon : 04.92.44.25.67
Point accueil de Savines-le-lac : 04.92.44.31.00
ouvert tous les jours en juillet-août

Associations locales et leur référent :

A.C.C.A. Savines/Réallon :
Benjamin SAINT-DONNAT (Pdt) - 04.92.44.35.81
saint-donnat.benjamin@wanadoo.fr

A.F.P. (Association Foncière Pastorale)

Eric LEMARCHAND (Pdt) - 04.92.21.34.96
lemarchand.05@wanadoo.fr

Autoconstruction 05

André LE BOURHIS (Pdt) - 04.92.44.25.61
fandre.lebourhis@wanadoo.fr

À Tous vents (école de musique)

atousvents05@yahoo.fr

Club Mourre froid (ou les Aînés ruraux)

Denise MALESKA (Pdte) - 04.92.44.31.48
memmezou@aol.com

Club de ski de fond de Réallon

Juan ALVAREZ (Pdt)
skidefond.reallon@laposte.net
<http://reallon.blogspot.com/>

Comité des fêtes de Réallon

Sébastien DESCHAMP - 04.92.22.36.84
comitedesfetesreallon@hotmail.com

Association des Parents d'élèves de Réallon - St Apollinaire

André LEBHOURIS - 04.92.44.25.61
fandre.lebourhis@wanadoo.fr

Livraison Paysanne de Réallon et ses environs

André LEBHOURIS - 04.92.44.25.61
fandre.lebourhis@wanadoo.fr

Patrimoine en Réallonnais

Jean SUIRE - 04.92.44.32.32
suire.jean@wanadoo.fr

Les P'tits Bouts (crèche halte garderie à Savines-le-lac)

Gélodine CHARLES - 04.92.44.20.19
crechelesptitsbouts@orange.fr

Les Pirates du lac (centre de loisirs à Savines-le-lac)

Sophie MEYNET - 04.92.44.20.75

Ski club de Réallon

Jean-Pierre DONEUX - 04.92.5067.36
esf.reallon@orange.fr
www.esf-reallon.fr

Ski Nature Serre-ponçon

Agnès GROSJEAN
agnes.grosjean@orange.fr

Sport Loisirs Embrunais

Isabelle STELL - 04.92.44.36.59
isabellestell@free.fr

Prestataires de loisirs à Réallon :

Equitation « Ranch du Penas » (Gourniers) - 04.92.44.38.18

Parc aventure « Chlorofil » (Station) - 06.75.24.52.26

Remontées mécaniques (mardi, jeudi et dimanche) - 04.92.44.29.09

Randonnée « Bureau montagne Serre-Ponçon » - 06.37.46.89.56

Tennis et Base de loisirs (Gourniers) - 04.92.44.27.08/29.09

Commerçants, restaurateurs, herbergeurs :

Agence Imm'Agora (Station) - 04.92.50.24.91

A.L.V. Acheter, Vendre, Louer - 04.92.44.37.31

Agence Ecrins Serre-Ponçon Résidences - 0492.44.26.66

Agence Immo des Alpes - 04.92.44.04.44

Boulangier (Station et ambulancier) « Chez pascal » - 06.22.42.33.02

Boulangier (Ambulant les mardi/samedi matin) « Faure - Gignoux » - 04.92.44.30.00

Boucherie (Ambulant le mercredi matin) : Pierre CRAMPE - 06.70.01.92.98

Épicier (Ambulant le jeudi matin) Gérald - 06.07.57.25.46

Tabac, cadeaux, souvenirs « Les 3 marmottes » (Station) - 04.92.44.38.78

Superette « Sherpa » (Station) - 04.92.44.32.07

Camping des Iscles (Gourniers) - 04.92.44.27.08 / 29.09

Chambre/table d'hôtes et gîte « A la croisée des chemins » (Villard) - 04.92.43.58.76

Chambres/tables d'hôtes « la Vertelongue » (Chef lieu) - 04.92.51.67.92

Gîte des 3 cols (Gourniers) - 04.92.44.23.51

Restaurant « Le Chamois » (Station) - 04.92.44.34.68

Restaurant/Auberge « Chez Riton » (Gourniers) - 04.92.44.23.05

Restaurant/Hôtel « Les 4 saisons » (Station) - 04.92.44.26.00

Meublés : liste disponible à l'OTI

Producteurs/artisans

Confitures et sirops Babeth JOANESSE (Chef-lieu) - 04.92.24.10.51

Forge : Patrick OLLIEU (Chef-lieu) - 06.11.56.74.95

Fromages de chèvres Frank MAHOUY & Laurent GUERINI (Station) - 04.92.44.31.66

Maraîchage : Cécile et Laurent SAULNIER (Rousses) - 04.92.44.37.30

Miel AB : Pierrick Grange (Méans) - 04.92.48.52.45

Charpente : André LEBOURHIS (Chef-lieu) - 04.92.44.25.61

Laurent LEFEVRE (aux Gleizes) - 06.82.47.51.91

Peinture : Jean-Baptiste BOURRET (Les Rousses) - 04.92.54.37.26

Menuiserie : Rodrigue PASSY (Chef-lieu) - 04.92.24.10.51

Electricité : Yves OGIER (Chef-lieu) - 04.92.44.27.01

Samuel MERLOTTI (Chef-lieu) - 04.92.21.96

Parution du prochain numéro en décembre : vous pouvez transmettre vos suggestions par téléphone ou courrier à la mairie ou à l'adresse : reallon.mairie@wanadoo.fr

Directeur de publication : Claudine PEYRON

Rédaction et conception : commission municipale chargée de la communication

Photos : Sandrine Chamriot, Jean-Louis Gleize, Françoise Lebourhis, Sandrine Meyer, Claudine Peyron, Léa Peyron, Cédric Rossi

Réalisation : Omnis 04 92 43 65 04 (Embrun)

Impression : Labouré (Embrun)